

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES - (N° 938)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 96

présenté par

Mme Panonacle, Mme Piron, M. Gouttefarde, M. Besson-Moreau, Mme Fontenel-Personne, M. Testé, Mme Degois, M. Cabaré, Mme Lenne, Mme Chapelier, Mme Janvier, M. Marilossian, Mme Thill, Mme Le Peih, Mme Lazaar, M. Chalumeau, M. Sorre, Mme Rossi, Mme Dubos, Mme Mauborgne, Mme Dominique David, M. Poulliat, Mme De Temmerman, M. Morenas et M. Simian

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.